



- ▶ **Chefs d'entreprises**
- ▶ **Cadres dirigeants**
- ▶ **Experts-comptables**
- ▶ **Seniors**

**Et si vous apportiez votre expérience
à un créateur d'entreprise ?**

R E J O I G N E Z LE PREMIER RÉSEAU **DE PARRAINS** D'ENTREPRENEURS

Notre grande cause à nous, c'est faire naître votre entreprise



FRANCE INITIATIVE

Au profit d'un nouvel entrepreneur

PARRAINER

Vous êtes chef d'entreprise, cadre dirigeant, expert-comptable ? En activité ou jeune retraité, vous avez une expérience du management de l'entreprise ? Vous avez envie d'en faire bénéficier un créateur ou un reprenneur d'entreprise. Le parrainage est fait pour vous.

La solitude est le plus grand des dangers pour celui qui crée ou développe une entreprise. Échanger avec un parrain, neutre et expérimenté, lui évite de se refermer sur lui-même.

En devenant parrain, vous êtes prêt à partager avec lui vos acquis et votre expérience, sans avoir évidemment d'intérêt direct dans l'entreprise. Vous savez écouter, épauler, poser les bonnes questions et apporter des repères. Vous allez accompagner le nouveau chef d'entreprise dans ses premiers pas.

Ce n'est pas votre expertise technique que vous apportez à votre filleul, ni le savoir-faire de votre entreprise. Vous l'aidez surtout à adopter une nouvelle posture : celle de chef d'entreprise.

Vous lui ouvrez votre carnet d'adresses. Vous l'aidez à se projeter dans la croissance de son entreprise et à trouver lui-même les bonnes réponses.

Les femmes et les hommes qui s'engagent bénévolement dans le parrainage disent avoir beaucoup de plaisir à jouer ce rôle. Nous vous proposons un cadre et une méthode pour cela : ceux d'une plateforme France Initiative.



Parrainer, c'est un vrai engagement qui m'apporte beaucoup.



Une relation personnalisée



PARRAINER

À France Initiative, notre action est essentiellement locale.

L'appui que nous apportons aux créateurs et aux repreneurs d'entreprise passe par les 241 plateformes France Initiative, associations loi 1901, présentes partout en France.

Notre rôle est de renforcer les fonds propres des créateurs ou des repreneurs par l'attribution d'un prêt d'honneur sans intérêts ni garanties exigés.

Nous les accompagnons ensuite pendant la durée de remboursement de leur prêt. Cet appui porte ses fruits :

86 % des entreprises que nous aidons passent le cap des trois années d'existence, soit bien plus

que la moyenne nationale. Cet accompagnement prend la forme d'un suivi technique sur la bonne marche de l'entreprise et d'un appui humain, le parrainage.



Je ne suis pas seul face aux questions de mon filleul.

La décision de proposer un parrain à un nouvel entrepreneur dont nous finançons le projet relève le plus souvent du comité d'agrément de la plateforme, organe collégial qui attribue les prêts d'honneur et qui est composé de chefs d'entreprises et de spécialistes, tous bénévoles.

Avec votre filleul, vous nouez une relation personnalisée qui durera un, deux ou trois ans, selon les besoins.

Vous intégrez la plateforme et son réseau de parrains.

Vous pouvez échanger avec vos pairs, confronter vos expériences de parrains, bénéficier d'un référent qui apportera des réponses à vos interrogations. Vous gardez la maîtrise de la relation avec votre filleul, tout en agissant dans un cadre collectif.

France Initiative a édité un guide, *Réussir le parrainage d'un nouvel entrepreneur*, destiné aux parrains engagés dans les plateformes France Initiative. Il est consultable sur notre site Internet.



Le premier réseau de parrains

PARRAINER

En devenant parrain dans une plateforme France Initiative, vous accompagnez un nouvel entrepreneur dans la réussite de son projet tout en participant de manière concrète à la dynamisation de l'économie locale.

France Initiative n'agit pas seul. Nous fédérons des acteurs aussi bien publics (l'Europe, l'État, les collectivités locales et la Caisse des Dépôts), que privés (les banques, les entreprises, les chambres consulaires).

Notre modèle original d'appui à la création d'entreprises repose sur des valeurs fortes : la confiance, la gratuité et la solidarité. Nous sommes déjà 14 500 bénévoles et près de 650 permanents à les partager, sans compter tous les partenaires publics et privés qui nous soutiennent. C'est beaucoup. Mais notre développement oblige à mobiliser davantage de parrains pour accompagner un nombre croissant d'entrepreneurs dans la réussite de leur entreprise.

En parrainant dans une plateforme France Initiative, vous rejoignez le premier réseau de parrains de créateurs et de repreneurs d'entreprises : nous mobilisons déjà près de 5 000 parrains.

Créé il y a 26 ans, France Initiative est le premier réseau associatif de financement et d'appui à la création d'entreprises. Pour la seule année 2010, nous avons permis la création ou la reprise de 17 000 entreprises qui ont elles-mêmes créé ou maintenu plus de 37 000 emplois. Si l'on additionne les prêts d'honneur accordés par nos plateformes et les prêts bancaires octroyés en complément, plus d'1,1 Md€ a été mobilisé au profit du développement des territoires.



***Parrainer, c'est participer concrètement
au développement de mon territoire.***





- **Un créateur d'entreprise doit changer ses repères.**
Il/elle a besoin d'écoute, d'échanges et de confiance.
Un appui extérieur l'aidera à développer son entreprise.
- **Chef d'entreprise, cadre, expert-comptable, senior...**
Votre expérience l'intéresse.
Votre réseau lui est utile.
Vos compétences lui sont précieuses.
- **Pourquoi pas vous ?**

In Extenso

Cette plaquette a été réalisée avec le concours
d'In Extenso, partenaire de France Initiative
et des plateformes du réseau.

Vous trouverez les coordonnées des 241 plateformes France Initiative sur le site
www.france-initiative.fr



**En France, près d'1 nouveau patron sur 6,
qui reprend ou crée une entreprise
avec un financement bancaire, réussit
son projet grâce à France Initiative.
Avec ses 15 000 bénévoles ou permanents ;
avec l'appui de ses 241 plateformes
présentes sur tout le territoire ;
grâce à son prêt d'honneur, à son
accompagnement des créateurs et à l'aide
de tous ses partenaires (collectivités locales,
Europe, État, Caisse des Dépôts, entreprises,
banques, chambres consulaires), France
Initiative contribue chaque année à plus de
17 000 créations ou reprises d'entreprises.
Vous l'ignoriez ? C'est normal, nous n'avons
jamais pris le temps de vous le dire.**

Notre grande cause à nous, c'est faire naître votre entreprise



FRANCE INITIATIVE